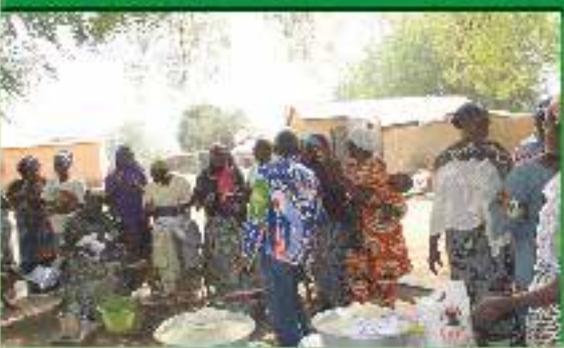




ProCaR info

Semestriel d'information du ProCaR au service du développement de l'agriculture au Bénin N° 001, Mai 2016



SOMMAIRE

Editorial	03
Le ProCaR en Images	04
Historique et raison de la demande d'appui à PACER pour la formation des agents de l'Entreprise « EMBALLAGE POUR TOUS »	08
L'étuvage du riz à Boucombé : le groupement féminin Zoumtchi éloigne les frontières de la pauvreté de chacune de ses membres	10
Monsieur Bossou Arouna, un riziculteur partenaire du Programme Cadre des Interventions du FIDA en milieu rural au Bénin : « Ma vision est devenir un entrepreneur agricole de rang sous régional»	12
CVPV de SINANWONGOUROU : une coopérative à ambitions nobles	14
ZOOM SUR LES ASF DU ProCaR	16
LE GROUPEMENT SOUROUBIA DE BOUGOU, UN MODEL REUSSI D'ASSOCIATION DE FEMMES TRANSFORMATRICES DU MANIOC EN GARI DANS LE DEPARTEMENT DE LA DONGA	21
Madame BAKO Awa, productrice du riz à Malanville « j'économise environ Deux cent mille franc par saison dans la production du riz par an »	22
VULGARISATION DU PAPSFRA UN PROJET FINANCE PAR LE FIDA AU PROFIT DU MONDE RURAL BENINOIS POUR UN MONTANT DE XXXXX POUR UNE DUREE DE HUIT ANS (2014 - 2022)	23

ProCaR Info

L'agriculture, la base du développement

Directeur de Publication
Coordonnateur du ProCaR

Secrétaire de Rédaction
Echimaël CHABI

Graphiste Monteur
Fred T. Y. CAKPO

Conception Réalisation
Echimaël CHABI
Responsable des Savoirs et de la
Communication ProCaR

Lisez et diffusez

ProCaR Info

*Votre Semestriel au service
du développement
Agricole au Bénin*

Lisez ProCaR Info sur notre
site: www.procarbenin.org

EDITORIAL

Notre pays le Bénin a choisi depuis son accession à l'indépendance le 1er août 1960, de faire de l'agriculture la base de son économie. Ce choix est bien apprécié par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) qui accompagne le Bénin depuis bientôt dix neuf ans dans le financement de ses projets en faveur du monde rural.

A la suite du financement partiel des projets de développement Rural Intégrés du Borgou et de l'Atacora, le FIDA a financé ou cofinancé, le Projet d'Appui aux Activités Génératrices de Revenues (PAGER) au



Sud Bénin, le Projet d'appui aux Micro Crédits (PROMIC) au nord Bénin, le Projet de Développement des Racines et Tubercules (PDRT), le Projet d'Appui au Développement Rural (PADER). Tous ces projets sont clôturés et ont connus des succès très appréciés du monde rural lui-même.

Le Projet d'Appui à la Croissance Economique Rurale (PACER) et le Projet d'Appui à la Promotion des Services Financiers Ruraux Adaptés (PAPSFRA), sont les deux projets actuellement en cours d'exécution, tandis que les préparatifs du futur Projet d'Appui au Développement du Maraîchage au Bénin sont très avancés.

Afin de rendre visibles ses différents investissements et de s'assurer d'une bonne complémentarité des actions menées dans chacun des projets financés, le FIDA et le gouvernement Béninois ont de commun accord décidé de regrouper tous les projets financés par le FIDA au sein d'une institution sous contrôle de l'Etat Béninois : il s'agit du Programme Cadre des Interventions du FIDA en milieu Rural au Bénin (ProCaR)!

Le ProCaR, a pour mission première la coordination efficace et efficiente des projets actifs du FIDA au Bénin, la recherche de la synergie avec d'autres projets, l'implication des entités publiques du ministère en charge de l'agriculture ou d'autres ministères, des organisations paysannes, des institutions de recherches (telles que celles basées dans les universités en plus de l'INRAB), les autorités communales et les Associations de Développement Villageois etc... afin de pérenniser toutes les actions entreprises..

Actuellement outre toutes les activités ayant trait à la microfinance, notamment la réorganisation et la professionnalisation des Associations de Services Financiers (ASF), ainsi que la promotion de la finance rurale adaptée, la collaboration avec le Fonds National de Microfinance (FNM) et divers Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) pour le PAPSFRA,, les filières appuyées par le PACER sont :

L'ananas, Les racines et tubercules, Le riz, Le soja et le maraîchage

Le Programme Cadre des interventions du FIDA en milieu rural au Bénin dont j'ai à charge la gestion se réjouit énormément des fruits de la coopération FIDA/BENIN, car cette coopération a non seulement permis de sortir nombre de Béninoises et de béninois vivant en milieu rural de leur état de pauvreté prononcé mais aussi et surtout a contribué à faire connaître les potentialités agricoles béninoises au-delà de nos frontières.

Dieudonné A. MESSAN

Coordonnateur ProCaR

Le ProCaR en Images



Le Coordinateur du ProCaR Explique à la presse les avantages de l'ananas MD2

Parcelle rizicole financée par le PACER à Awokpa



Etude comparée de l'ananas MD2 et les autres variétés à Allada



← Parcelle de Choux du promoteur Folly Toko Randolphe dans le Mono

L'arrosage au moyen du tourniquet dans la ferme Nourrir la Cité



← Décortiqueuse financée par le PADER au profit des populations de Kassakou dans la commune de Kandi

Le ProCaR en Images



← L'arrosage au moyen de la pomme

Magasin de stockage de vivriers de Sinawongourou



← Hangars de marché de Zè construits sous financement du FIDA



← Magasin de stockage
des produits vivriers à
Ahouannonzoun-Ahito

Fabrication du Gari par
les femmes de Bougou
dans la commune de
Djoujou →



← Visite des membres
de la mission de
Supervision FIDA à
l'ASF de Frignon

Historique et raison de la demande d'appui à PACER pour la formation des agents de l'Entreprise « EMBALLAGE POUR TOUS »

Un récit de monsieur ALLDJODJO Dieudonné

Les conditions climatiques et la contrainte foncière imposent aux producteurs du Sud Bénin, notamment ceux de l'Atlantique dont la moyenne des terres cultivables par producteur est de 0,5 hectare, la culture d'ananas. En effet, la recette sur 1 hectare se chiffre à plus de 5 million de francs CFA sur une période de dix huit (18) mois pour un producteur qui cultive l'ananas, comparé à celui d'un producteur de maïs qui est de moins de cinq cent mille (500 000) francs CFA par an. Ainsi, de 1990 à 2000, la production de l'ananas est passée de soixante quinze (75 000) tonnes à cent cinquante mille (150.000) tonnes dont 90 % est produit dans le département de l'Atlantique, sans l'existence d'un marché réel. Face à cette situation, le prix de cession de l'ananas a chuté de 20 F par kg contre 30 F

Le niveau très faible de l'exportation de l'ananas Béninois fait que les producteurs sont confrontés en général au problème de mévente et des pertes poste révolte. La conservation s'impose désormais pour sauvegarder l'emploi des milliers d'acteurs de la filière.

Créée en 1999, par un ensemble de cent cinquante trois (153) producteurs organisés en Coopérative, l'Initiative pour la Relance de l'Ananas (IRA) s'est fixée pour objectif principal de créer un marché d'écoulement aux

producteurs et régler les problèmes d'accès aux intrants pour augmenter les rendements des productions.

Pour atteindre son objectif, la coopérative a mis à son actif, une industrie de transformation dénommée promo fruits dont la mission est la collecte et l'achat de l'ananas à bon prix puis sa transformation en jus naturel sans additifs chimiques de quelque nature. D'une capacité de 200 kg en 1999 avec 3 employés dont 2 femmes, l'usine a obtenu l'appui de PAGER pour l'amélioration de la qualité des jus et l'accès au marché à travers l'acquisition d'une presse à vis en inox visant à éviter l'intoxication du jus puis l'accompagnement pour l'obtention de notre agrément à la Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA). Ces deux appuis ont permis à Promo Fruits non seulement d'améliorer effectivement la qualité de sa production mais aussi et surtout de vendre celle-ci aussi bien au Bénin que dans les pays de la sous région.

En dehors de ces deux appuis, le PAGER a également aidé à mieux faire connaître l'ananas IRA à l'international par la participation à deux foires, l'une au Niger et la seconde à SIAO au Burkina Fasso.

Ainsi de 1999 à 2009, la capacité de production de l'usine est passée de deux cents (200) kg par jour à neuf mille (9000) kg par jour avant de bénéficier de





l'appui du MCA suite à un appel à soumission. Tout comme l'appui du PAGER, celui du MCA a impacté positivement le rendement de production qui a connu une ascendance inattendue, cinquante (50) tonnes par jour désormais contre moins d'une tonne autrefois.

La production des membres d'IRA ne suffisait plus pour alimenter l'usine en matière première (ananas). Pour y remédier, un consortium de neuf (9) organisations de producteurs composés de 2 580 petits producteurs basés dans les communes d'Allada, de Zè, de Tori, de Toffo et de Ouidah a été mis en place avec l'appui de PACER pour un approvisionnement de trente mille (30 000) kg d'ananas par jour en 2011, laquelle production est passé en octobre 2015 à cinq mille (50000) kg. A partir de 2011 où l'approvisionnement en ananas s'est accru, le prix d'acquisition de l'ananas est passé de 50F à 60 F le kg, soit près de deux fois celui du marché local dont le prix en période de bonne vente n'était que de trente cinq (35) f CFA le kg. Aujourd'hui, l'industrie emploie cent cinq (105) personnes dont quatre vingt huit (88) femmes. 40% des employés sont déclarés au CNSS. Dans l'optique de lever les difficultés d'accès aux intrants deux mille cinq cent quatre vingt (2580) petits producteurs, nous avons fait recours au PACER qui a accepté d'accompagner les producteurs à travers un crédit intrant déductible à la vente des ananas à Promo Fruits pour le remboursement. Ce nouvel appui a permis aux producteurs pour qui Promo Fruits constitue le seul marché stable, de rembourser l'intégralité des crédits mis en place. En 2012, soixante treize (73) tonnes d'engrais ont été mises en place et sont entièrement remboursées. En 2013 trois cent cinq (305) tonnes d'engrais ont été mis en place pour 358 producteurs sur les 2580 que compte le consortium et sont également remboursées à cent pour cent.

Pour mieux se positionner sur le marché, Promo Fruits/ IRA et la plateforme des OP ont pensé en 2013 à organiser à l'instar de certaines filières agricoles, la filière ananas. Cette amélioration tant souhaitée par les producteurs passe par la réduction du coût des emballages (cannettes et cartons) actuellement importés et la formation des producteurs sur l'usage optimal des intrants afin de leurs permettre d'éviter le gaspillage ou le sous dosage des intrants.

Pour atteindre ce noble objectif, nous avons sollicité l'IFDC qui a accepté cofinancer avec notre organisation le recrutement de vingt sept (27) agents d'encadrement et la dotation des agents en moto pour un suivi efficient des 2580 producteurs.

Pour la réduction du coût des emballages qui constituent près de 50% du coût de production du jus d'ananas, les discussions avec notre fournisseur JEC SARL ont abouti à une décision de cofinancement de la production sur place des canettes pour une réduction du coût de revient de 30% si notre niveau de consommation atteint deux millions (2.000.000) de boîtes par mois. Ce niveau de consommation constitue en effet le seuil de rentabilité de cette fabrique de canette qui pourra satisfaire à la demande des autres transformateurs d'ananas, des producteurs de semences, des transformateurs de tomates et autres qui pourront acheter désormais des emballages neuves au prix des emballages recyclées.

Vu que la capacité financière de Promo fruit est limitée pour cofinancer avec JEC, nous avons sollicité à nouveau l'appui du PACER pour la mise en place de l'entrepôt. Une demande qui est restée lettre morte. Puisque nous tenons à faire aboutir ce projet, promo fruits et RETRATO, les deux principaux partenaires commerciaux de JEC avons négocié un crédit au niveau de OIKO CRÉDIT et c'est alors que Promo Fruits a pu financer la construction de l'entrepôt. Une fois l'entrepôt réalisé, c'est sans aucune hésitation que JEC a procédé au financement et à l'installation de la chaîne de production et d'emballage, chaîne opérationnelle depuis avril 2015. Cette chaîne de production d'emballage d'une capacité de 6 millions de canettes par mois emploie 10 hommes et 5 femmes tous déclarés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

Au chapitre des difficultés, il est à noter que le surendettement des principaux actionnaires (JEC et PROM FRUITS) ne leur permet pas actuellement de faire face au besoin en formation du personnel dont la capacité à assurer la maintenance de cette nouvelle technologie est encore faible ce qui crée des retards dans les livraisons des commandes d'emballage et par ricochet, des pertes des fruits pour les producteurs. C'est pourquoi, nous sollicitons l'appui de FIDA pour régler ce problème en formant pour une durée de 6 mois par 3 spécialistes chinois nos employés. Le montant de cette formation est évalué à cinquante deux million huit cent mille (52 800 000) FCFA. La même formation peut également être déroulée par un spécialiste ghanéen sur un an pour un coût global de vingt un millions (21.000.000) FCFA.

L'étuvage du riz à Boucombé : le groupement féminin Zoumtchi éloigne les frontières de la pauvreté de chacune de ses membres

Naissance et évolution du groupement

Notre association dénommée Zoumtchi est née ici à Boucombé en 2010. Il s'agit d'un groupe féminin qui compte huit (8) membres avec comme présidente madame Idrissou Bariguissou. Sous sommes spécialisées dans l'étuvage du riz, une activité que nous avons héritée de nos parents. Nos parents le faisaient individuellement mais quand chacune a pris la relève de sa mère l'idée est née de notre présidente de se mettre ensemble pour être plus fort. C'est alors qu'à l'issue d'une petite réunion en fin 2010, on a officialisé notre association à laquelle on a donné le nom de Zoumtchi qui signifie « aimons-nous le uns des autres » en langue Haoussa.

Une fois mise ensemble, on a commencé par faire l'étuvage et progressivement on s'est rendu compte de ce que la demande dépasse largement l'offre au vue de la qualité de notre produit. Pour accroître cette production et satisfaire nos clients, nous sommes rapprochées du CARDER pour négocier de l'aide financière pour acheter les matériels pouvant

nous aider à accroître notre production. Le CARDER nous a formé dans la technique moderne d'étuvage du riz d'abord avant de nous orienter vers le PACER pour poser notre problème de matériel de travail. Une fois le dossier de notre micro projet monté conformément au conseils des agents du PACER, nous avons été appuyé financièrement pour acheter le kit d'étuvage composé de bache pour sécher le riz, d'une pousse- pousse pour assurer le transport de nos produits et équipements, des tonneaux en plastique, des bassines etc. le tout pour un montant global de un million deux cent soixante onze mille francs (1.271.000 F) CFA répartis comme suit : Apport du PACER six cent quatre vingt treize mille francs, et contribution du groupement cinq cent soixante dix huit mille francs (578.000F).

Résultat Obtenus

Une fois les équipements achetés, on a cessé d'aller passer des matériels de travail ce qui a augmenté considérablement notre marge bénéficiaire ; Par ailleurs avons accru notre production d'étuvage de manière significative. En effet avant l'acquisition des équipements



cités on étuvait quatre à cinq sacs de cent kilogrammes par jour. Après la formation et l'acquisition du matériel financé par le PACER, nous étuvons actuellement vingt sacs de cent kilogrammes par jours et le produit obtenu est d'une qualité nettement meilleure à ce que nous obtenions avant la formation données par le CARDER.

Au début de la naissance du groupement, on vendait sans aucune méthode de gestion mais avec l'appui du PACER, on a reçu une très bonne formation en gestion ce qui nous permet d'évaluer avec précision notre bénéfice de saison. Avec ce bénéfice que nous partageons on aide nos époux à faire face à certaines charges familiales (éducation des enfants, santé lors de la maternité, etc.)

Nos difficultés

Elles sont nombreuses mais les plus importantes pour lesquelles nous sollicitons l'appui du PACER sont : la construction d'un magasin de stockage du riz et la construction d'un atelier de transformation plus moderne. Notre souhait aussi est que le PACER nous forme dans la technique de transformation du soja en fromage car pour accompagner l'étuvage du riz on s'adonne à cette activité qui très rentable dans notre localité.

Témoignage Mme AWAWOU YACOUBOU



Monsieur Bossou Arouna, un riziculteur partenaire du Programme Cadre des Interventions du FIDA en milieu rural au Bénin : « Ma vision est devenir un entrepreneur agricole de rang sous régional»



On m'appelle **BOSSOU Arouna**, je suis riziculteur, semencier, demeurant dans la commune de Malanville plus précisément à Monkassa un village de l'arrondissement de Garou. Je suis âgé de quarante ans et marié à deux femmes puis père de neuf enfants. J'ai étudié jusqu'en classe de troisième mais je ne suis détenteur que du Certificat d'Etude Primaire(CEP) que j'ai obtenu en 1989.

Je disais dans ma présentation que je suis un riziculteur semencier c'est dire quelqu'un qui est formé pour produire du riz et qui dans la pratique s'est spécialisé dans la production semencière. Aujourd'hui donc je mets à la disposition de plusieurs structures de la place des semences de bonne qualité, base de toute réussite de production. Entre autres structures qui bénéficient de ma prestation en matière de la fourniture des semences de qualité je peux citer la FAO, La CARITAS Bénin, La SONAPRA, Le PADA et même des individuels. Ce travail pour lequel je suis connu et qui me procure de la richesse aujourd'hui je le doit entièrement au Projet de Développement Rural (PADER) du Bénin financé par le FIDA. En effet c'est en 2008 que le PADER sur financement du Don U.E / Facilité Alimentaire a formé

des producteurs sur la production semencière du riz. Je faisais parti de ces paysans qui ont eu la chance extraordinaire de bénéficier de ladite formation. Grâce à cet appui en formation de base du PADER je peux dire que je suis passé de simple agriculteur à un entrepreneur agricole bien connu au plan national en tout cas pour ce qui est de la production semencière en matière du riz. Ma vision aujourd'hui c'est d'accroître ma production au point d'intéresser les pays de la sous-région, en effet la mise en pratique des formations données par le PADER me permet actuellement de :

Réduire de moitié l'utilisation des semences, en effet avant le PADER on utilisait quatre-vingt kilogrammes de semence à l'hectare contre quarante kilogrammes à l'hectare après la formation ;

Accroître le rendement de manière significative car avec les techniques culturelles nouvelles acquises du PADER et poursuivi par le PACER je récolte 6,5 tonnes à l'hectare contre 3T à l'hectare autrefois.

Ma vision citée plus haut c'est-à-dire devenir un entrepreneur agricole sous régionale n'est nullement une utopie et je pense y arriver avec l'aide du PACER qui

a relayé le PADER. En effet après les renforcements de capacité qui permettent de pérenniser les acquis du PADER, le PACER m'a appuyé à avoir une décortiqueuse de riz d'un coût global de cinq cent quatre-vingt-dix mille (590.000) Francs CFA. L'apport du Fonds International Agricole à travers le PACER est de deux millions quatre cent quatre mille sept cent dix francs CFA. Le reste représente mon apport personnel et le crédit que le PACER m'a appuyé à avoir auprès d'une institution de micro finance de la place. Cette décortiqueuse dont je rêvais depuis des années est mise en service en novembre 2014.

L'autre appui très important du PACER dont je me réjouis énormément est son accompagnement aux semenciers à une mise ensemble pour vivre éternellement même après tous les projets et programmes qui nous accompagnent. Je veux parler de la Coopérative des Multiplicateurs de Semences Certifiées du Riz. Cette organisation est née au terme du don UE du PADER et son objectif est de pérenniser les acquis des projets FIDA au Bénin et plus précisément à Malanville. Grâce à notre association que je préside, nous avons désormais l'accès facile aux semences de base et aux intrants puis l'accès aux crédits de campagne au niveau de plusieurs structures crédibles telles que la CLCAM, Le CPEC, et même la SONAPRA.

La stratégie d'intervention du PACER est d'autant

plus intéressante qu'elle amène le producteur à prendre conscience, en effet si la subvention était de cent pour cent le bénéficiaire peut être tenté à négliger le devenir de son projet. Mais puisque l'entrepreneur agricole retenu apporte une part du montant global et mieux obtient un prêt remboursable il est bien obligé de considérer le projet qu'on l'a aidé à élaborer comme son bébé car c'est là son avenir. En tout cas pour ce qui me concerne je rends grâce à Dieu de m'avoir orienté vers le PADER qui a fait de moi ce que je suis aujourd'hui. Mes gratitudes aussi vont à l'endroit des responsables du PADER, du PACER et du FIDA qui ne ménagent aucun effort à venir régulièrement en mission de supervision à Malanville, missions au cours desquelles, ils nous prodiguent des conseils nécessaires pour mieux réussir. Mon revenu annuel que je veux bien taire ici me permet de m'occuper de la scolarité de tous mes enfants, d'assurer à ma famille des soins de qualité en cas de maladie, et mieux d'économiser pour vivre de manière descente sans envier un fonctionnaire de l'Etat. C'est d'ailleurs pourquoi je finis en lançant un appel de prise de conscience à tous les jeunes chômeurs et déscolarisés que l'entreprise agricole nourrit bien son homme et offre à celui-ci un épanouissement insoupçonnable. Il suffit d'être déterminé et de se rapprocher du Programme Cadre des Interventions du FIDA en milieu rural au Bénin et d'exprimer votre forme d'appui à l'un de ses projets et vous avez la vie sauve.

Propos recueilli par notre rédaction



CVPV de SINANWONGOUROU : une coopérative à ambitions nobles

Sinanwongourou est un village de la commune de Kandi situé à environ 20 kilomètres de Kandi centre. Les deux ethnies dominantes sont les Bariba et les Peulh.

Naissance

La CVPV est née suite à une nécessité d'accès des producteurs des vivriers de s'approvisionner en intrants notamment les semences de riz, de soja et de maïs, les engrais vivriers, les herbicides riz et maïs. Tout est parti d'un petit regroupement sous forme d'association d'entraide et de solidarité de douze (12) personnes toutes de sexe masculin. C'était en février 2009. Après deux ans de travail en commun quatre membres du groupement ont démissionné. Les huit autres ont remboursé à chacun des démissionnaires sa part sociale qui est de 25.000F et leur droit d'adhésion pour un montant de cinq (5) mille francs CFA par personne. Après le départ des quatre, cinq autres personnes de bonne moralité ont été identifiées dans le village pour remplacer les démissionnaires. Parmi ces cinq nouveaux venus il y a deux femmes. Désormais, le groupement compte 13 membres dont deux femmes. Le capital passe de 360.000 francs à 390 mille francs.

MISSION et stratégie de mise en place du capital

La mission assignée au groupement est de faire en sorte que le capital grandisse. En effet le capital initial souscrit par les membres ne peut pas suffire pour

acheter les semences et les intrants. C'est alors que les membres du bureau ont avec l'accord des autres membres commencé par acheter le riz paddy et le soja pour stockage pendant une durée de quatre mois avant de le revendre un peu plus cher. Toujours pour faire grandir très rapidement le capital commun chaque membre de groupement offre gratuitement un sac de riz paddy après la récolte annuelle.

Evolution de la Coopérative

Au cours de la campagne agricole 2012-2013, l'avoir en caisse a atteint huit cent mille. C'est ainsi que unanimement il a été décidé d'acheter pour la première fois auprès du CARDER treize sac d'engrais et 26 litres d'herbicide. Au partage chaque membre a reçu un sac d'engrais de 50 kilogrammes pour engraisser le riz puis deux litres d'herbicides sélective. C'est aussi au cours de cette campagne agricole 2012-2013 et plus précisément en Octobre 2012 que le groupement a entendu parler du Projet d'Appui à la Croissance Economique Rurale (PACER) à travers son animateur MONRA de l'ONG GERED. L'animateur a sensibilisé les membres sur les filières que le PACER finance et de sa stratégie d'intervention. De cette présentation du PACER, le groupement a identifié un domaine qui l'a intéressé et qui est un besoin primordial : c'est la



construction d'un magasin de stockage des produits vivriers. Une fois le besoin identifié, l'animateur a aidé le groupement a monté le micro projet pour un montant de 10.461.000Francs CFA dont 2.605.250F comme apport du groupement et 7.855.750 F comme subvention du PACER.

Après la rédaction et la soumission du projet, le président du groupement s'est déplacé à Parakou pour soutenir le dossier au cours de la session de CRA le 28 mars 2014.

A cette date le groupement avait juste en caisse le montant qu'il faut pour son apport. Mais une fois la contrepartie débloquée, le groupement ne disposera désormais que d'un maximum de treize mille en caisse pour la poursuite de ses activités à savoir l'achat et la distribution à ses membres des intrants. Néanmoins unanimement l'option de payer l'apport fut faite.

En octobre 2014, la subvention a été effectivement accordée par le PACER, un financement que le groupement a accueilli avec une grande joie car désormais non seulement le groupement disposera après la construction un montant de 2.000.000 F comme fonds de roulement qui permettra la poursuite des activités initiales mais aussi et surtout de sécuriser les vivriers qui autrefois sont massacrés par les animaux domestiques et les enfants.

Mis à part le magasin d'une dimension de 16 m sur huit (8) mètres d'une capacité de 200 tonnes, la subvention a permis d'acquérir une table métallique, trois chaises, deux pousse-poussettes, et trente cinq palettes de stockage . La gestion des fonds est entièrement assurée par les membres du groupement avec l'appui technique de l'équipe d'encadrement du PACER.

Une fois la construction terminée, en janvier 2015 le fond de roulement a servi à acheter et stocker 158 sacs de riz soit 12T640kg de riz paddy pour un montant de 1.580.000F et 21 sacs de soja pour un montant de 420.000. Après quatre mois de conservation plus précisément en mai 2015 les produits stockés ont été revendus comme suit :

Les 158 sacs de riz à 1.884.000F et le soja (19 sacs) à 578.500F soit un total de 2.522.500F pour un bénéfice net de 522.500F sur une année d'activité.

Outre ce bénéfice sur l'achat et le stockage des vivriers du groupement, le magasin est aussi loué aux villageois

producteurs non membres du groupement à raison de 200F par sac et par mois contre 100F CFA par sac pour les membres du groupement. Pour ce premier exercice cette activité a généré un total de 142.100F.

Conformément aux textes du groupement la moitié du bénéfice soit trois cent mille sont repartis aux membres du groupement ce qui a permis à chacun d'avoir 23.000F pour aider à la scolarisation des enfants.

Par ailleurs l'encadrement (Le PACER par l'entremise du GEL Nord Bénin) a mis en relation le groupement avec le CARDER pour pouvoir obtenir l'engrais NPK et l'urée. Cette mise en relation a porté ses fruits en 2015, ce qui a permis au groupement d'obtenir soixante sacs d'urée et cent cinq sacs de NPK à crédit. Le remboursement du crédit se fera par chaque membre au prorata de la quantité reçue.

Il faut noter au passage que les différents résultats obtenus, le groupement le doit surtout au PACER qui a formé les membres dans la tenue et l'analyse des outils de gestion, sur les techniques de stockage des produits vivriers et le renforcement des relations d'affaires entre la CVPV et les commerçants à travers la participation de certains membres du groupement aux salons organisés sur les Chaînes de Valeurs Ajoutées (CVA)

L'autre résultat très important que la CVPV doit au PACER c'est le processus de passage du statut du groupement en Coopérative qui est amorcé et qui suit son cours avec espoir d'un aboutissement heureux sous peu.

Perspectives

La CVPV dispose désormais de son magasin, et poursuit ses activités de mise à disposition des intrants à ses membres. Les prochains résultats programmés au nombre de trois ont pour noms :

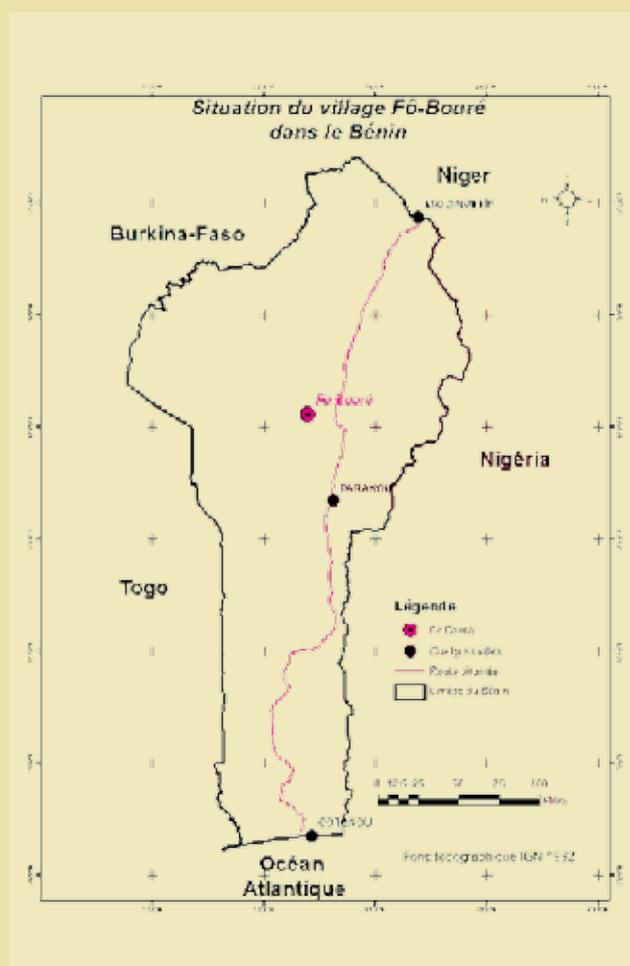
- La construction d'une boutique de vente des produits vivriers pour satisfaire aux besoins des populations de Sinanwongourou et des villages environnants
- L'acquisition d'une décortiqueuse pour décortiquer sur place le riz cultivé à SINAWONGOUROU et encourager la consommation locale
- Enfin l'élargissement de la coopérative aux producteurs natifs du village de bonne moralité

Echimaël CHABI

ZOOM SUR LES ASF DU ProCaR

ASF de FO-BOURE

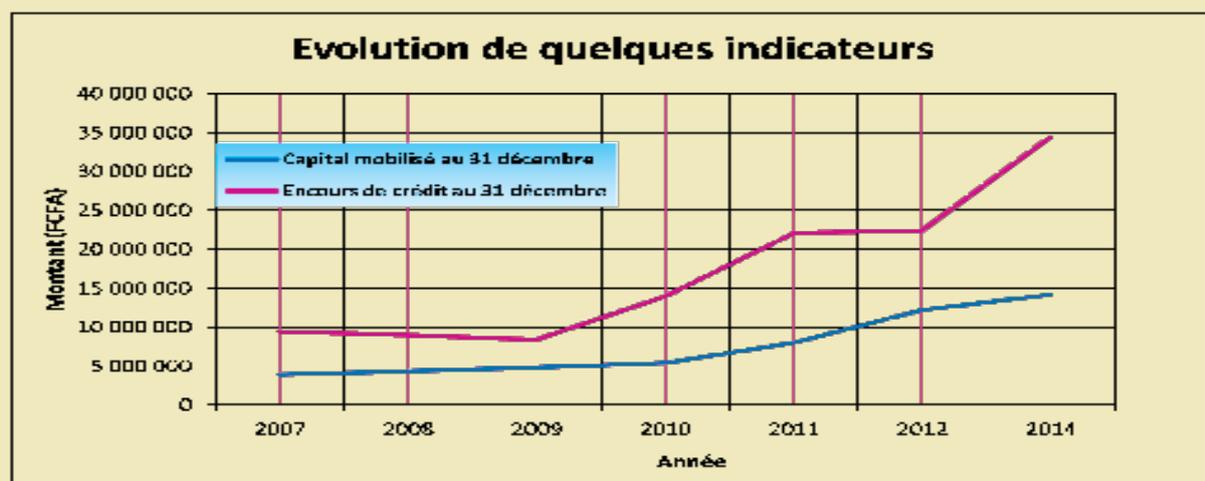
Le Fonds International pour le Développement Agricole a en Décembre 2002 financé, à travers le Projet de Micro Finance et de Commercialisation (PROMIC), la création de l'Association des Services Financiers (ASF) de Fô Bouré. Les membres des organes de gestion de cette institution financière au service du monde rural qui se sont confiés à la cellule de communication du ProCaR ont témoigné que les populations avaient accueilli avec enthousiasme les animateurs de l'ONG CERABE, chargés de la mobilisation pour la création de l'ASF. En effet avant la naissance de celle-ci en décembre 2002, les producteurs et commerçants de Fô Bouré et des environs se déplaçaient jusqu'à Parakou parfois pour avoir un petit crédit pouvant leur permettre de développer leurs activités. C'est alors que sans résistance ni hésitation, les actionnaires au nombre de deux cent trente sept (237) avaient mobilisé six cent vingt six mille (626.000) Francs comme capital pour lancer les activités de l'ASF. Avec deux agents permanents qui travaillent trois jours par semaine et payés tous les deux à quatre vingt (80.000) Francs le mois, l'ASF au 15 mars 2015 a produit un résultat net de un million neuf cent trente trois mille trois cents (1.933.300) francs CFA. En effet, la bonne gestion des membres du conseil d'administration a permis de porter à mille trente trois (1 033) le nombre d'actionnaires contre un capital de quatorze millions quatre cent soixante mille (14.460.000) Francs CFA malgré ses impayés évalués à 1,75% des crédits placés. En plus des



agents que l'ASF arrive à payer régulièrement, deux investissements importants sont à noter. Il s'agit de la clôture du bâtiment réalisée sur fonds propres et l'achat de trois motos à raison de quatre cent mille (400.000) Francs l'unité pour faciliter les déplacements des membres du comité de recouvrement.

ASF de FO-BOURE en chiffres

ANNEE	Capital mobilisé au 31 décembre (FCFA)	Ressources prêtables au 31 décembre (FCFA)	Encours de crédit au 31 décembre (FCFA)	Taux de transformation au 31 décembre	Taux de portefeuille à risque au 31 décembre	Nombre d'actionnaires au 31 décembre	Crédits octroyés de 2002 au 31 décembre (FCFA)
2007	3,914,000	8,203,605	9,415,225	114.77	9.41	478	37,440,000
2008	4,366,000	9,342,335	8,998,600	96.32	7.53	510	51,290,000
2009	4,816,000	9,818,210	8,390,950	85.46	4.18	561	60,630,000
2010	5,422,000	11,299,160	13,930,150	123.28	2.09	711	75,380,000
2011	8,014,000	13,113,010	22,067,900	168.29	3.98	709	103,100,000
2012	12,206,000	18,227,910	22,382,700	122.79	1.71	848	128,050,000
2014	14,156,000	22,179,510	34,406,450	155.13	0.27	1020	223,922,000



Les indicateurs ont connu une ascension fulgurante à partir des années 2009 et 2010. L'ASF de Fô-Bouré doit maintenir ce cap et même chercher à aller plus loin.

Au chapitre des difficultés auxquelles l'ASF de Fô Bouré fait face, on peut citer le manque de fonds pour accorder des crédits de

longues durées, le retard dans le remboursement des crédits par les bénéficiaires et quelques cas d'impayés. Malgré ces difficultés, l'ASF de Fô Bouré nourrit des ambitions nobles, être érigée dans avenir proche, au rang des agences de l'ASF - Bénin.

La rédaction

ASF de BANHOUN-KPÔ

Créée le 26 octobre 2000 avec trois cent cinquante trois (353) actionnaires dont cent soixante six (166) femmes et onze (11) personnes morales l'Association de Services Financiers (ASF) de Banhou-Kpô dans la commune de N'Dali a démarré ses activités avec un capital de un million quatre vingt six mille (1.086.000) F CFA.

Cette ASF qui dessert les populations de la commune de N'Dali et des communes environnantes, doit sa paternité au projet PROMIC financé par le FIDA. En effet, c'est grâce aux différentes sensibilisations des populations par les animateurs de CERABE ONG qui avait le soutien financier du PROMIC que les gens ont massivement adhéré à l'idée de cotiser pour bénéficier des crédits. Les premiers actionnaires provenaient de six villages à savoir KAKARA, Banhou-kpô, Warikpa, Tamarou Banhou-Guéo et Warigoura.

Après quinze années d'existence, l'ASF a connu des

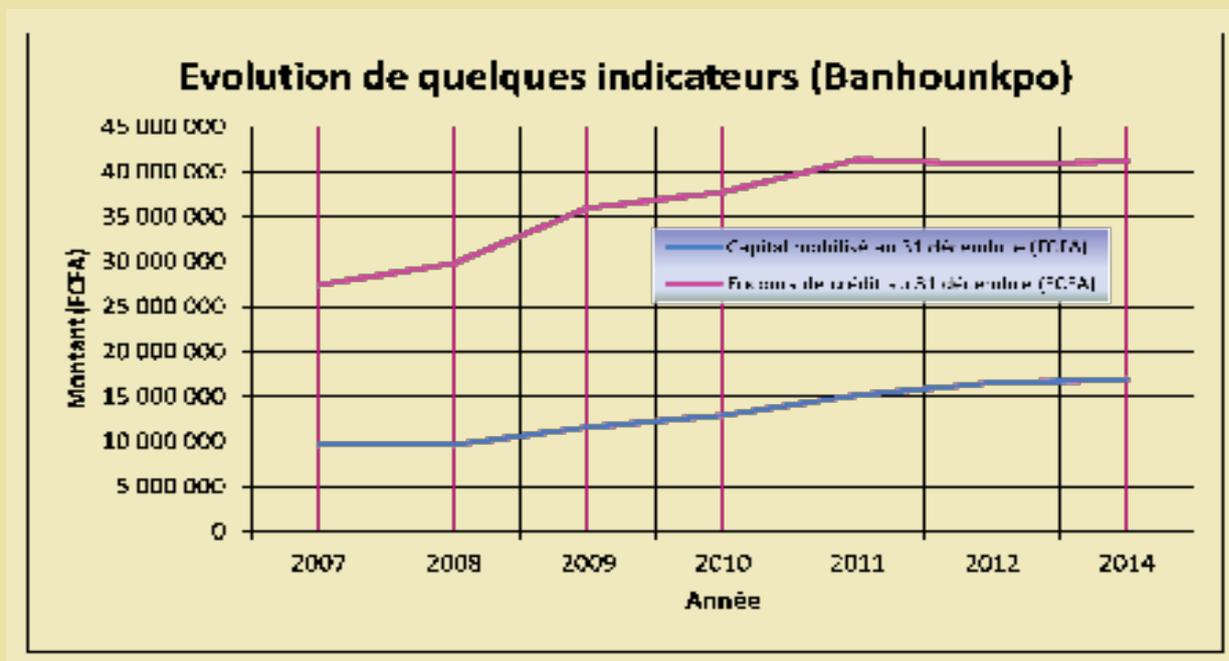
succès notoires. En effet, non seulement le nombre d'actionnaires est passé à mille trois cent cinquante six (1356) mais aussi le capital s'est accru pour atteindre seize million cinq cent quatre vingt deux mille (16.582.000) F en décembre 2014.

Les intérêts bien gérés par le conseil d'administration ont permis de clôturer le bâtiment pour un montant de sept million cinq cent mille (7.500.000) F, de réaliser en 2010 une salle de réunion d'une capacité d'environ cent personnes à neuf cent mille (900.000) francs CFA. Le gérant et le caissier qui constituent le personnel permanent coûtent mensuellement à l'ASF cent mille (100.000) F. L'ASF de Banhou-kpô a acquis des motos pour faciliter les opérations de recouvrement des crédits placés. Elle s'est également dotée de matériel informatique et d'un groupe électrogène.

L'ASF de BANHOUNKPO en chiffres

ANNEE	Capital mobilisé au 31 décembre (FCFA)	Ressources prétables au 31 décembre (FCFA)	Encours de crédit au 31 décembre (FCFA)	Taux de transformation au 31 décembre	Taux de portefeuille à risque au 31 décembre	Nombre d'actionnaires au 31 décembre	Crédits octroyés depuis l'origine au 31 décembre (FCFA)
2007	9,618,000	32,621,665	27,392,705	83.97	4.38	973.00	242,970,000
2008	9,586,000	35,669,205	29,792,485	83.52	1.16	991.00	272,270,000
2009	11,608,000	37,278,910	35,925,065	96.37	0.70	1,057	306,220,000
2010	12,868,000	40,937,700	37,747,785	91.72	2.94	1,132	346,410,000
2011	15,146,000	44,307,280	41,324,350	93.27	4.37	1,168	394,030,000
2012	16,510,000	43,319,780	40,789,900	94.16	4.80	1,231	445,960,000
2014	16,916,000	44,555,310	41,144,515	92.34	2.34	1,342	536,120,000

ZOOM SUR LES ASF DU ProCaR



Malgré ces progrès qui forcent l'admiration l'ASF est confrontée aux difficultés de la récupération des crédits et des ressources pour satisfaire à la demande des ses clients qui deviennent nombreux d'année en année

la rédaction

ASF de Madengbé

Située à douze (12) kilomètres de Glazoué centre, Madengbé est une localité du département des Collines qui a bénéficié de l'appui du Projet de Micro Finance et de Commercialisation (PROMIC) pour créer son ASF en décembre 2002 avec un capital de un millions deux cent deux mille (1.202.000) Francs CFA.

Pour le démarrage, le PROMIC a accompagné les actionnaires à construire le bâtiment qui abrite l'ASF. Les outils de travail notamment le coffre fort et les documents de gestion ont été également mis à disposition par le Projet.

Après treize années d'activité soit au 31 décembre 2014, le capital de l'ASF est passé à vingt neuf millions neuf cent soixante seize mille (29.976.000) francs, avec mille quatre cent trente cinq (1435) actionnaires.

L'ASF de Mandengbé offre trois produits à savoir les actions, l'épargne et le crédit. Le conseil d'administration composé de quatre membres, le comité de crédit de trois membres et le comité de surveillance de trois membres apportent leur appui au personnel composé du gérant et du caissier pour recouvrer les crédits et faire face aux charges de fonctionnement et d'investissement.

En effet, en dehors de la clôture de son bâtiment fait sur fonds propres, l'ASF de Madengbé vole au secours des populations de la commune de Glazoué à travers des œuvres sociales. A titre d'illustrations :

■ Un don de 12 tables et bancs au CEG de Madengbé en 2013 pour un montant de cent cinquante mille (150.000) F

■ Un don en espèce au CEG de Zaffé pour un montant de deux cent mille (200.000) Francs en 2005 et en 2008.

■ La dotation du centre de santé de Madengbé en produits pharmaceutiques pour un montant de deux cent mille (200.000) F en 2008.

L'ASF ouvre ses portes à ses clients de lundi à vendredi de 8h à 12h 30 et de 15h à 18 heure trente. Le personnel qui fait tourner l'institution au quotidien coûte quatre vingt trois mille (83.000) F à l'ASF chaque mois.

Actuellement l'ASF de Madengbé est fortement concurrencée par des institutions de micro finance sœurs (la CLCAM, le MCCP etc.) qui se sont installées avec pour conséquence la baisse notoire de la clientèle

<<L'ASF de Doutou, une ASF modèle...>>

que l'ASF éprouve d'ailleurs des difficultés à satisfaire faute de ressources financières. Malgré ces difficultés les membres de CA de l'ASF ont pour ambition de faire de leur banque primaire rurale une agence de l'ASF - Bénin qui aura pour ramifications des ASF qui fonctionnent comme des guichets autour d'elle. Pour y parvenir l'ASF compte sur le FIDA qu'il remercie au passage à travers ses appuis remarquables qui sont passés par le PROMIC et le Projet d'Appui au Développement Rural (PADER).

Née le 25 mai 1999, avec l'appui technique et financier du PAGER un projet financé par le FIDA au sud du Bénin, l'ASF de Doutou a démarré ses activités de banque primaire rurale avec un capital de cinq cent mille francs cotisé par cent trente un (131) actionnaires dont soixante treize femmes soit 56%. En décembre 2014 les statistiques qui ont connu une ascendance sans nulle pareille se présentent ainsi qui suit : Nombre d'actionnaires cinq mille quatre vingt neuf (5089) personnes pour un capital global de quatre cent quatre vingt dix million cinquante huit mille (490.058.000) francs.

Ce succès, l'ASF de Doutou le doit au dynamisme des membres de son conseil d'administration. En effet au propre dire de ses membres du CA le recouvrement se fait par les mandatés qui se réveillent tous les jours programmés à quatre heures du matin pour surprendre leurs clients à la maison avant qu'ils ne prennent le chemin des champs afin de les obliger à rembourser à bonne date à l'ASF son crédit. A la fin de chaque exercice le CA procède à une analyse fouillée du comportement de chaque client et les indélécats très peu nombreux sont systématiquement exclus de la liste des nouveaux clients qui doivent bénéficier des prêts pour financer leurs activités.

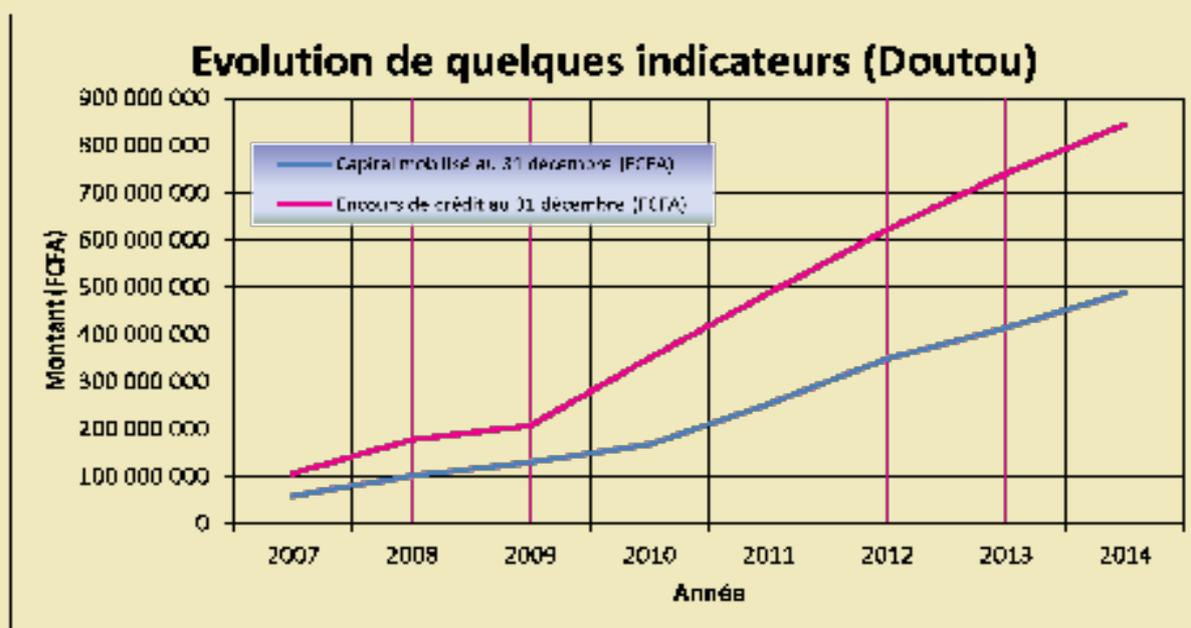
La bonne gouvernance au niveau de l'ASF de Doutou ne se limite pas au recouvrement des crédits mais aussi à une meilleure gestion des intérêts générés. En effet les membres de l'organe de gestion ont valorisé et sécurisé le cadre de travail des agents en changeant la toiture initialement en tuile en dalle sur laquelle est érigée une salle de réunion. Le personnel permanent composé du gérant et du caissier coûte à l'ASF deux cent mille francs par mois et le conseil d'administration qui se réunit systématiquement une fois par semaine perçoit une indemnité hebdomadaire de quarante cinq mille (45.000) francs CFA seulement. Pour obtenir un bon résultat de recouvrement l'ASF a doté les agents de quatre (4) motos achetées sur fonds propres pour un montant de deux millions quatre cent mille (2.400.000 F) francs.

L'ASF de Doutou qui aujourd'hui a dégagé un bénéfice net de soixante douze million neuf cent vingt cinq mille trois cent soixante francs (72.925.360 F) est confrontée aussi aux problèmes d'impayé qui s'élève à vingt et un million vingt mille (21.020.000) Francs CFA et au manque de ressources financières suffisantes pour satisfaire aux demandes de sa clientèle. Voilà qui interpelle le PAPSFRA et par ricochet le FIDA.

L'ASF de DOUTOU en chiffres

ANNEE	Capital mobilisé au 31 décembre (FCFA)	Ressources prêtables au 31 décembre (FCFA)	Encours de crédit au 31 décembre (FCFA)	Taux de transformation au 31 décembre	Taux de portefeuille à risque au 31 décembre	Nombre d'actionnaires au 31 décembre	Crédits octroyés depuis l'origine au 31 décembre (FCFA)
2007	57,482,000	92,648,160	105,127,305	113.47	1.37	1,675	439,290,000
2008	99,984,000	148,207,115	176,192,450	118.88	2	2,178	535,017,600
2009	129,318,000	202,388,940	206,781,405	102.17	3.32	2,443	755,077,100
2010	166,918,000	256,462,440	349,752,585	136.38	4.04	2,766	1,078,568,000
2011	251,228,000	351,799,115	486,628,775	138.33	0.88	3,968	1,358,204,000
2012	347,894,000	487,810,690	621,569,550	127.42	0.70	4,400	1,681,076,000
2013	413,058,000	592,588,940	739,972,410	124.87	0.43	5,081	1,727,096,000
2014	489,070,000	678,467,190	844,767,010	124.51	0.85	6,102	2,148,390,000

ZOOM SUR LES ASF DU ProCaR



LE GROUPEMENT SOUROUBIA DE BOUGOU, UN MODEL REUSSI D'ASSOCIATION DE FEMMES TRANSFORMATRICES DU MANIOC EN GARI DANS LE DEPARTEMENT DE LA DONGA



On m'appelle **AWAWOU YACOUBOU**, je suis la présidente de l'association SOUROUBIA de Bougou ; notre groupement est née depuis au moins une dizaine d'année mais elle s'est vue redynamisée par l'Association de développement du Village

(ADV) qui nous a fait découvrir le projet d'Appui à la Croissance Economique et Rurale PACER.

Notre principale activité est la transformation du manioc en ses dérivés notamment le gari, le tapioca etc. C'est une association qui compte aujourd'hui six membres contre dix au départ. Il y a deux décès et deux démissions. Les deux qui ont démissionné sont des jeunes qui ont estimé que le travail de la transformation est difficile. Au démarrage de nos activités, on utilisait des instruments rudimentaires et traditionnels de transformation et à peine, nous arrivions à travailler un quart (1/4) d' hectare de manioc par semaine. On utilisait aussi beaucoup de main d'œuvre pour transporter le manioc et surtout pour le râper. Quand l'ADV par le biais de son président nous a mis en contact avec le PACER, nous avons réussi à moderniser notre transformation et accroître le bénéfice.

En effet, le PACER nous a non seulement formé à la tenue d'un cahier des comptes mais aussi et surtout ce projet nous a fait voyager sur Savalou où nous avons découvert comment on fait le gari amélioré. En plus de ces formations et visites d'échange, le PACER nous a appuyé à acquérir des matériel de type moderne de transformation du manioc en ses dérivés. Entre autre équipement achetés on peut citer la râpeuse, les presses gari et des marmites pour cuire le gari.

Cet appui a valorisé à plus d'un titre les femmes de Bougou au sein de leur communauté. L'organisation de la gestion des fonds issus de notre travail nous a en effet permis de participer collectivement à hauteur de trois cent mille francs (300.00) CFA dans la construction d'un module de trois classes que l'ADV a négocié et obtenu au près des Partenaires Techniques et Financiers au profit de nos enfants. Mieux pour le démarrage des activités, il ya deux ans avec les équipements modernes acquis grâce au PACER le groupement a fait un prêt de quatre cent mille auprès de l'ASF de Bougou. A ce jour, nous avons

entièrement remboursé cette dette avec tous les intérêts. Une fois la dette remboursée, nous avons mis en place toujours avec l'accompagnement du PACER, une nouvelle méthode de gestion qui se présente ainsi qj suit :

50% du bénéfice annuel est reversé au fonctionnement de l'association et l'amortissement des matériels de travail et 50% est redistribué aux membres de l'association selon que chaque membre est actif au sein de l'équipe. Grâce à ce dividende reçu nous aidons nos maris à l'achat des fournitures des enfants et participons à la limite de nos moyens, aux autres charges familiales.

Nous remercions sincèrement le Fonds International pour le Développement Agricole en milieu rural (FIDA) à travers le PACER dont l'appui nous a permis d'améliorer notre savoir faire en matière de la transformation du manioc en gari. Ce qui facilite l'écoulement de notre produit que nous vendons actuellement à sept cent francs les trois kilogrammes contre cinq cents au paravent. Malgré ces progrès et succès enregistrés, nous faisons face à une difficulté majeure qui a nom le transport du manioc au lieu transformation. Pour solutionner ce problème nous demandons à nouveau l'accompagnement financier du PACER pour l'achat du tricycle.

Témoignage recceuilli par notre rédaction



Madame BAKO Awa, productrice du riz à Malanville « j'économise environ Deux cent mille francs par saison dans la production du riz par an »



On m'appelle **BAKO Awa**, j'ai cinquante ans, je suis ouvrière. Je n'ai pas malheureusement la chance d'aller à l'école et avoir de grands diplômes comme certaines de mes sœurs et amies. J'ai juste fait jusqu'en classe de CE1 seulement. Je suis Dendi, résidente à Malanville, mariée et mère de cinq enfants. Aujourd'hui, je suis rizicultrice, un métier que j'ai hérité de mes parents plus particulièrement de ma mère défunte.

Je produisais de façon artisanale quand l'information m'est parvenue qu'il y a un projet dénommé PADER qui forme les gens dans la production et la transformation du riz. C'est ainsi que je me suis portée candidate et j'ai bénéficié de cette formation. L'application des enseignements que j'ai eus m'a permis non seulement d'accroître la superficie emblavée mais

aussi et surtout d'obtenir du riz de très bonne qualité. Je produis actuellement un hectare par saison contre un quart d'hectare par le passé. Avec l'appui du Projet d'Appui à la Croissance Economique Rurale (PACER) qui a relayé le Projet d'Appui au Développement Rural (PADER), on a la possibilité d'acheter de l'engrais chimique adapté et c'est à crédit, ce qui permet d'accroître le rendement. Il est de même de l'herbicide que le PACER nous vend, ce produit permet de réduire considérablement la main d'œuvre et d'augmenter notre marge bénéficiaire. Mieux le temps qui autrefois était consacré au sarclage est mis au profit d'autres activités génératrices de revenus. En effet avant le PADER et le PACER, j'utilisais l'engrais naturel qui ne permet pas d'avoir un bon rendement. Pour les travaux de récolte j'engage des jeunes hommes et mêmes des femmes de mon âge à qui je paie conformément aux tarifs en vigueur dans la localité.

Après la vente je rembourse mes crédits d'herbicide et d'engrais chimiques et le reste je l'utilise pour mes propres besoins et ceux de mes enfants. Je n'ai sincèrement pas enregistré de pertes bien au contraire j'ai constaté qu'avec l'application de la méthode de gestion que le PACER nous a enseignée, j'ai évalué à deux cents mille francs mon bénéfice pour la saison passée. Or je produis deux fois par an, c'est dire que dans l'année j'économise près de quatre cents mille francs dans la production du riz. Je remercie sincèrement le PADER et le PACER et je souhaite vivement que l'appui ne s'arrête pas en si bon chemin.

La rédaction



VULGARISATION DU PAPSFRA UN PROJET FINANCE PAR LE FIDA AU PROFIT DU MONDE RURAL BENINOIS POUR UN MONTANT DE XXXXX POUR UNE DUREE DE HUIT ANS (2014 - 2022)



Du lundi 15 décembre 2014 au Samedi 20 décembre 2014 ,soit cinq jours durant, s'est déroulée sur toute l'étendue du territoire et plus précisément dans les villes abritant les Unités Régionales d'Appui du Programme Cadre des Interventions du FIDA en milieu

Rural au Bénin, la vulgarisation du Projet d'Appui à la Promotion des Services Financiers Ruraux Adaptés (PAPSFRA).

L'équipe de cette vulgarisation conduite par MOUSSA Nasser Nassirou Chef Projet PAPSFRA a présenté à environ cent cinquante personnes le contenu du PAPSFRA et sa stratégie de mise en œuvre

Ainsi désormais les acteurs clés (les SFD, Banques, OPS-FR et Promoteurs agricoles impliqués dans les filières retenues sur la mise en œuvre du PAPSFRA) qui ont pris part à ces séances d'échanges à Bohicon, Djougou et Parakou ont une excellente visibilité sur ce que signifie le PAPSFRA mais aussi et surtout sur:

- La synergie entre le PACER et le PAPSFRA
- Les objectifs du projet PAPSFRA
- Les résultats attendus
- Les trois composantes du projet et ses six sous composantes
- Organisation et gestion du projet
- Financement et durée du projet qui est de huit ans
- Le rôle des banques
- Proposition de mise en œuvre
- Durabilité et stratégie de sortie
- Impact environnemental du projet
- Quelques conseils pratiques aux participants pour une bonne mise en œuvre

Les participants à tous les niveaux ont accueilli favorablement cette activité de communication qui les met désormais en ordre de bataille pour une mise en œuvre participative et réussie du PAPSFRA. Nos rappelons à toutes fins utiles que le PAPSFRA est officiellement lancé en juin 2014 à l'hôtel Azali de Cotonou par le ministre de l'Agriculture Madame FATOUMA DJIBRIL en présence des hautes autorités de la nation et des représentants des ministères sectoriel impliqués dans la mise en œuvre de ce nouveau projet FIDA au Bénin.

Echimaël CHABI





www.procar.org E-mail: procarbenin@gmail.com
05BP504 Cotonou. Siège Godomey, rue IITA
Tél (229) 21 35 22 61

